

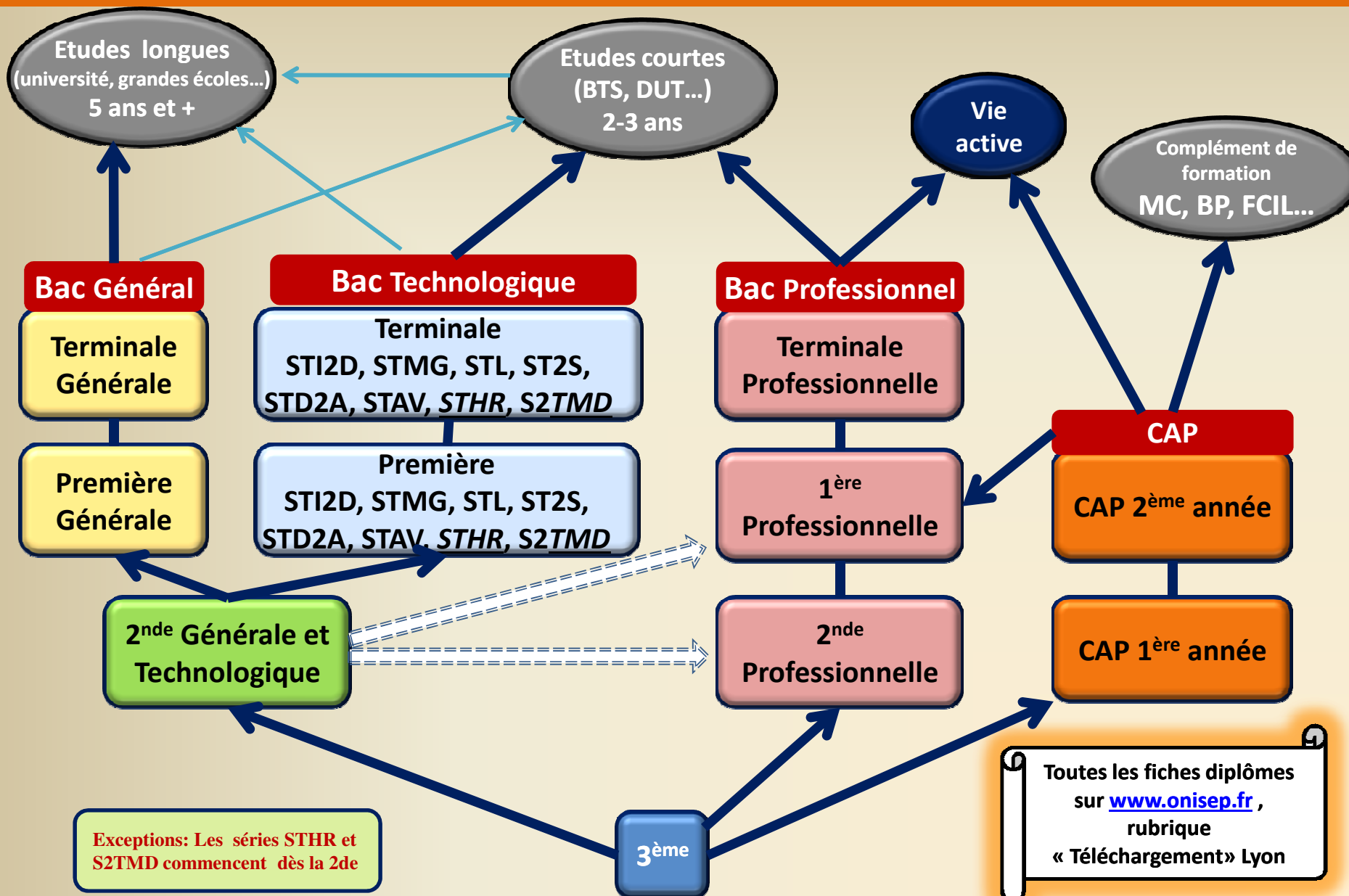
Orientation après la classe de 3e

Et si tu prenais ton orientation en main ?



Afin de ne pas laisser les autres décider à ta place.

LES ETUDES APRES LA 3ÈME



Les diplômes professionnels (CAP, Bac Pro, BTS, DUT...) peuvent se préparer en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation)

Les procédures:

- L'orientation**

- L'affectation**

L'orientation

Au 2^e trimestre

Phase provisoire

La famille exprime des intentions d'orientation

Le conseil de classe donne un avis et des conseils

Au 3^e trimestre

Phase définitive

La famille exprime ses demandes d'orientation

Le chef d'établissement prend sa décision sur propositions du conseil de classe

Le conseil de classe du 3^{ème} trimestre prend une décision sur les voies d'orientation demandées

Les conseils de classe auront lieu les 7 et 11 Juin

SECONDE GT

Seconde générale & technologique

Oui Non

SECONDE PRO

Seconde professionnelle

Oui Non

**1^{ère} année
CAP**

Oui Non

Décisions d'orientation au collège M. Leroux pour les élèves de troisième générale

	2016	2017	2018
SECONDE GT Seconde générale & technologique	64,8%	60,8%	69,1%
SECONDE PRO Seconde professionnelle	29,0%	39,2%	30,9%
1^{ère} année CAP	6,2%	4,5%	0%

La famille remplit la
"fiche dialogue"
Ou "fiche navette"



Le conseil de classe examine le dossier

Si désaccord

Entretien avec le principal
(avant le 13/06)



Si désaccord



Commission d'appel
(17 juin)



Décision d'orientation

FICHE PRÉPARATOIRE À L'AFFECTATION – AFFELNET LYCÉE

A compléter **obligatoirement** par tous les candidats avant toute saisie des vœux dans Affelnet Lycée.

Important : avant de compléter cette fiche, consulter la notice explicative (annexe 4.1)

Élève : N° Identifiant National Élève : _____

(INE : identifiant scolarité pour les élèves des collèges, lycées et lycées professionnels publics et privés sous contrat)

Nom : Prénom : Classe :

Date de naissance : / / LV1 : LV2 :

Nom et prénom du représentant légal 1 :

Lien de parenté avec l'élève : Mère Père Tuteur Autre, préciser :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Nom et prénom du représentant légal 2 :

Lien de parenté avec l'élève : Mère Père Tuteur Autre, préciser :

Adresse (si différente du représentant légal 1) :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Code zone géographique (en lien avec la domiciliation d'un des responsables légaux) :

Boursier : Oui Non

Établissement d'origine : Public Privé sous contrat Privé hors contrat

Scolarité actuelle 3^{ème} générale 3^{ème} prépa-pro 3^{ème} SEGPA

2^{ème} GT 2^{ème} pro 1^{ère} année CAP

DARFI Dispositif MLDS Autre, précisez :

Code établissement : Cachet de l'établissement : _____

Vœux formulés par le candidat, à classer par ordre de préférence

Ordre des vœux	Type de vœu : 1 ^{ère} année CAP / 2 ^{ème} pro / 2 ^{ème} GT 1 ^{ère} techno / 1 ^{ère} pro*	Spécialité, série ou enseignements optionnels	Établissement demandé	Commune	Code vœu (à compléter par l'établissement)
1					
2					
3					
4					
5					

* 2 vœux maximum en 1^{ère} pro passerelle

Dossier déposé pour la commission académique traitant des situations médicales particulières et du handicap Oui Non

Date et signature du représentant légal 1 : _____

Date et signature du représentant légal 2 : _____

En application de la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du décret n° 2017-330 du 14 mars 2017, l'élève et ses représentants légaux sont informés des éléments suivants :

Cette fiche est à compléter par l'élève et ses représentants légaux. Elle sert de support à la saisie des vœux par l'établissement d'origine dans l'application Affelnet Lycée. Le ministère de l'Éducation nationale est responsable de l'application Affelnet Lycée. Cette application a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves dans les classes de seconde générale et technologique, de seconde professionnelle, de première année de CAP, de première technologique et de première professionnelle, par le biais d'un algorithme. Elle a également une finalité statistique. Les services gestionnaires de l'affectation de la DSDEN et du rectorat, l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation et l'établissement d'origine ou le CIO fréquenté sont les destinataires de ces données. Les personnes habilitées du ministère sont destinataires des données statistiques. L'élève et ses représentants légaux peuvent exercer leurs droits d'accès et de rectification des données auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale du département de scolarisation (représentant du ministère de l'Éducation nationale). Les données recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an, puis sont versées dans une base d'archives intermédiaires pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure.

- Avant le conseil de classe, on vous demandera de compléter :**
- **La fiche dialogue avec les vœux définitifs**
 - **La fiche préparatoire à la saisie : 5 vœux**

Les procédures d'affectation

Appliquées dans l'académie de Lyon
En 2019

Affectation de tous les élèves

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)



ATTENTION ! Le nombre de places est **limité**
pour les demandes en lycées professionnels

5 voeux maximum

Le 28 juin tri et classement informatisés des candidats

INSCRIPTIONS dans les lycées (général et technologique ou professionnel)

**Vous aurez besoin des mêmes
identifiants et mot de passe
communiqués pour les dossiers de
bourse**

ATTENTION : demandes de bourse à formuler avant le 28/06/2019

Affectation en 2nde Générale et Technologique

Les lycées d'enseignement général et technologique sont sectorisés.

C'est la carte scolaire.

Elle assure aux élèves de l'académie, en fonction de l'adresse de leur domicile, un accès prioritaire au lycée du secteur géographique.



Affectation en voie Professionnelle

Attention: Sélection

Il existe un barème qui prend en compte les notes de 3^e et les compétences du LSU et éventuellement divers bonus

Pour entrer en lycée professionnel, de **bons résultats** donnent plus de chance **d'obtenir la spécialité demandée**.

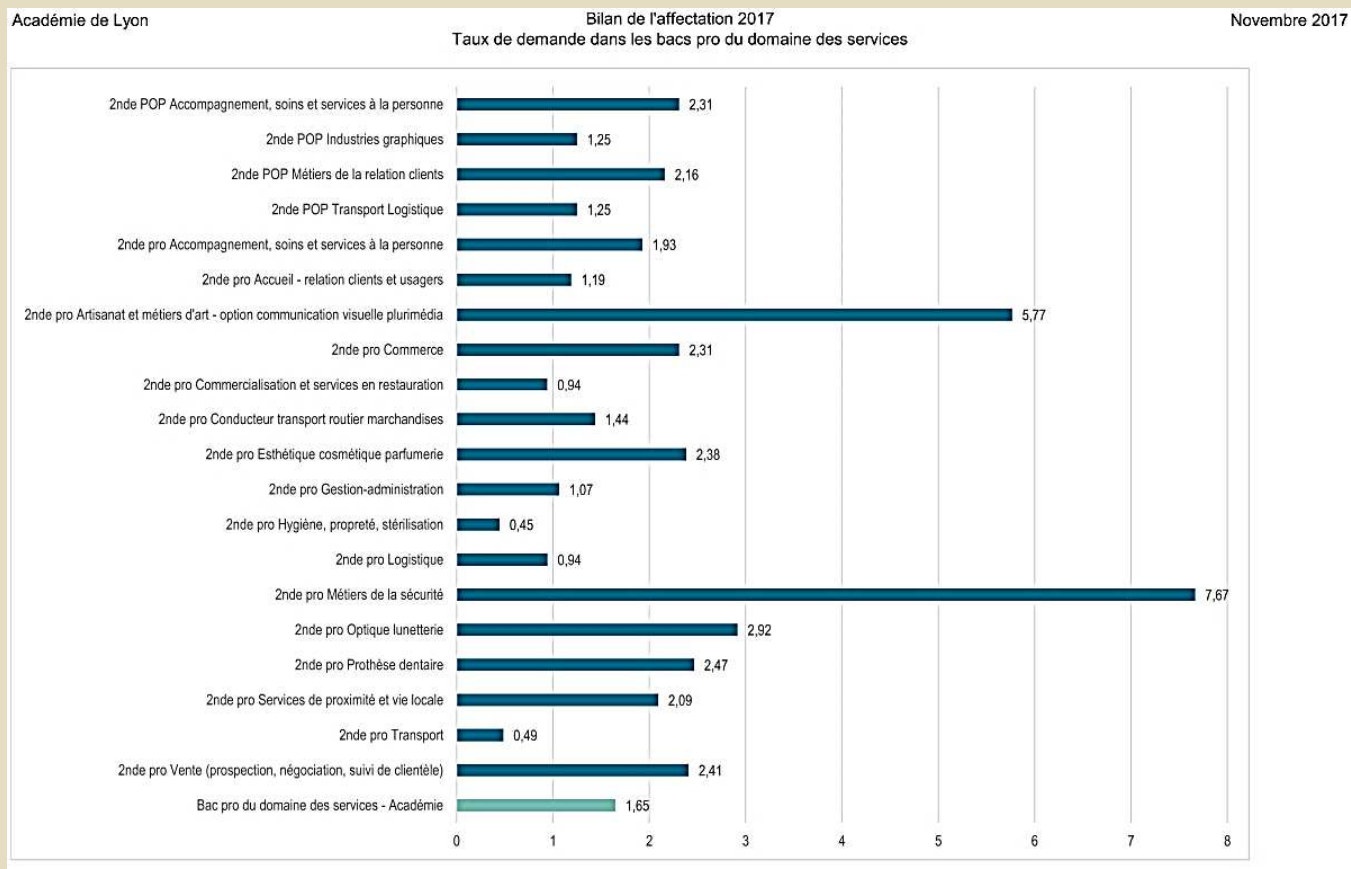


Des coefficients sont appliqués aux notes selon la formation ou la spécialité demandée.

Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations.

Taux de pression en voie Professionnelle

Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations.



Il est donc **fortement conseillé de se porter candidat dans plusieurs établissements pour une même formation**

28 juin : notification d'affectation

A l'issue du tour principal d'affectation, deux situations peuvent se présenter :

- **L'élève est affecté** sur l'un de ses vœux
il doit s'inscrire dans le lycée d'accueil

- **L'élève n'a obtenu aucun de ses vœux**
ou il est classé en liste supplémentaire
il doit prendre contact avec son collègue d'origine



Pour la voie professionnelle, l'élève peut participer au tour suivant n°1 et n°2 d'affectation.

Il peut formuler de nouveaux vœux sur les places restant disponibles dans tous les établissements de l'académie.

La voie professionnelle

Une réforme se met en place à compter de la rentrée 2019

Deux parcours de formation

Sous statut scolaire ou en apprentissage avec un employeur

CAP en 2 ans

(environ 120 spécialités dans l'académie)

*Parcours possibles en 1, 2 ou 3 ans selon le profil des élèves

2^e année

1^{re} année

Bac Pro en 3 ans

(près de 90 spécialités dans l'académie)

Terminale Professionnelle

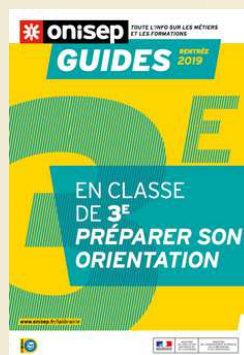
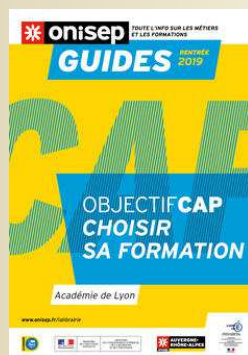
* Choix d'un module: *Poursuite d'études* ou *Insertion professionnelle*

1^{re} Professionnelle

* Choix d'une spécialité

2^{de} Professionnelle

* Cours communs à une famille de métiers



* Réforme

Se former sous statut scolaire ou par alternance ?

Statut scolaire

- Formation en lycée professionnel
- Stages en entreprise
12 à 14 semaines en CAP
18 à 22 semaines en Bac Pro

**Convention de stage
avec une entreprise**

Alternance

- Formation en entreprise et en centre de formation pour apprentis
- 1/3 temps en cours et 2/3 formation en entreprise

**Contrat de travail
avec un employeur**

Pour des diplômes identiques :

CAP, Bac Pro, BTS, DUT, Diplômes d'ingénieur...

LE NOUVEAU LYCEE PROFESSIONNEL:



Mieux préparer les élèves

à leur projet d'insertion
professionnelle ou de poursuite
d'études



Mieux valoriser

le lycée professionnel,



Mieux accompagner

les élèves durant leur formation

LES NOUVEAUTES DEPUIS LA RENTREE 2018

**Un test de
positionnement
à l'entrée en BAC PRO**

Etendu aux CAP en 2019

LES NOUVEAUTES A PARTIR DE LA RENTRÉE 2019

Introduction de
3 familles de métiers
+ 6 en 2020
+ 5 en 2021

Programmes réécrits
en fonction des
compétences
communes aux
champs de métiers

**Accompagnement
personnalisé
renforcé**

**Grilles horaires
modifiées**

**Co-interventions
pédagogiques**

**Modules de
préparation à
l'insertion pro
ou à la
poursuite
d'études**

Réalisation d'un
Chef d'oeuvre

LE NOUVEAU LYCEE PROFESSIONNEL:

RENTREE 2019:

**3 FAMILLES DE
MÉTIER**

1. MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
2. MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT
3. MÉTIERS DE LE GESTION ADMINISTRATION, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

RENTREE 2020:

**6 FAMILLES DE MÉTIERS EN
PLUS**

4. MÉTIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION
5. MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT
6. MÉTIERS DE L'ALIMENTATION
7. MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN ÊTRE
8. MÉTIERS DE L'AERONAUTIQUE
9. MÉTIERS DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

RENTREE 2021:

**5 FAMILLES DE
MÉTIER EN PLUS**

10. MÉTIERS DU BOIS
11. MÉTIERS DU PILOTAGE D'INSTALLATIONS AUTOMATISÉES
12. MÉTIERS DE LA MAINTENANCE
13. MÉTIERS DE LA RÉALISATION DE PRODUITS MÉCANIQUES
14. MÉTIERS DU NUMÉRIQUE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les enseignements hebdomadaires...

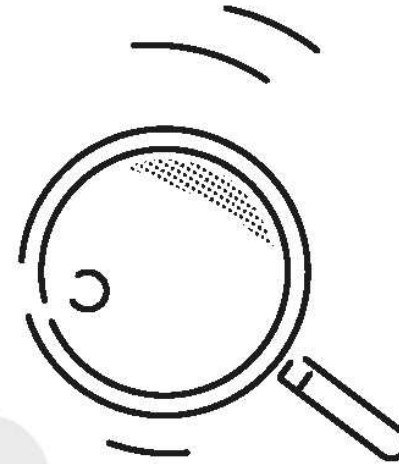
1 CAP (19 h)	Enseignements professionnels	2 PRO (15 h)
11,5	Enseignement professionnel	11
1,5	Enseignement professionnel + français en co-intervention	1
1,5	Enseignement professionnel + maths en co-intervention	1
3	Réalisation d'un chef d'oeuvre	0
1,5	PSE	1
	Economie-gestion ou économie-droit	1

1 CAP (8,5 h)	Enseignements généraux		2 PRO (12 h)
1,5	Français	Français Hist-Géo EMC	3,5
0,5	EMC		
1,5	Maths-Ph-Ch	Maths	1,5
1,5	Langue vivante	LV A	2
		Sciences ou LV B	1,5
1	Arts appliqués et culture artistique		1
2,5	EPS		2,5

1 CAP	Suivi individualisé	2 PRO
3,5	Consolidation, AP, préparation à l'orientation	3

La voie générale et technologique

LE NOUVEAU LYCÉE, C'EST QUOI ?



2^{DE}

En classe
de seconde,
consolidation des
apprentissages
fondamentaux

+ progressif
de la seconde
à la terminale

+ d'accompagnement

+ de personnalisation
des parcours

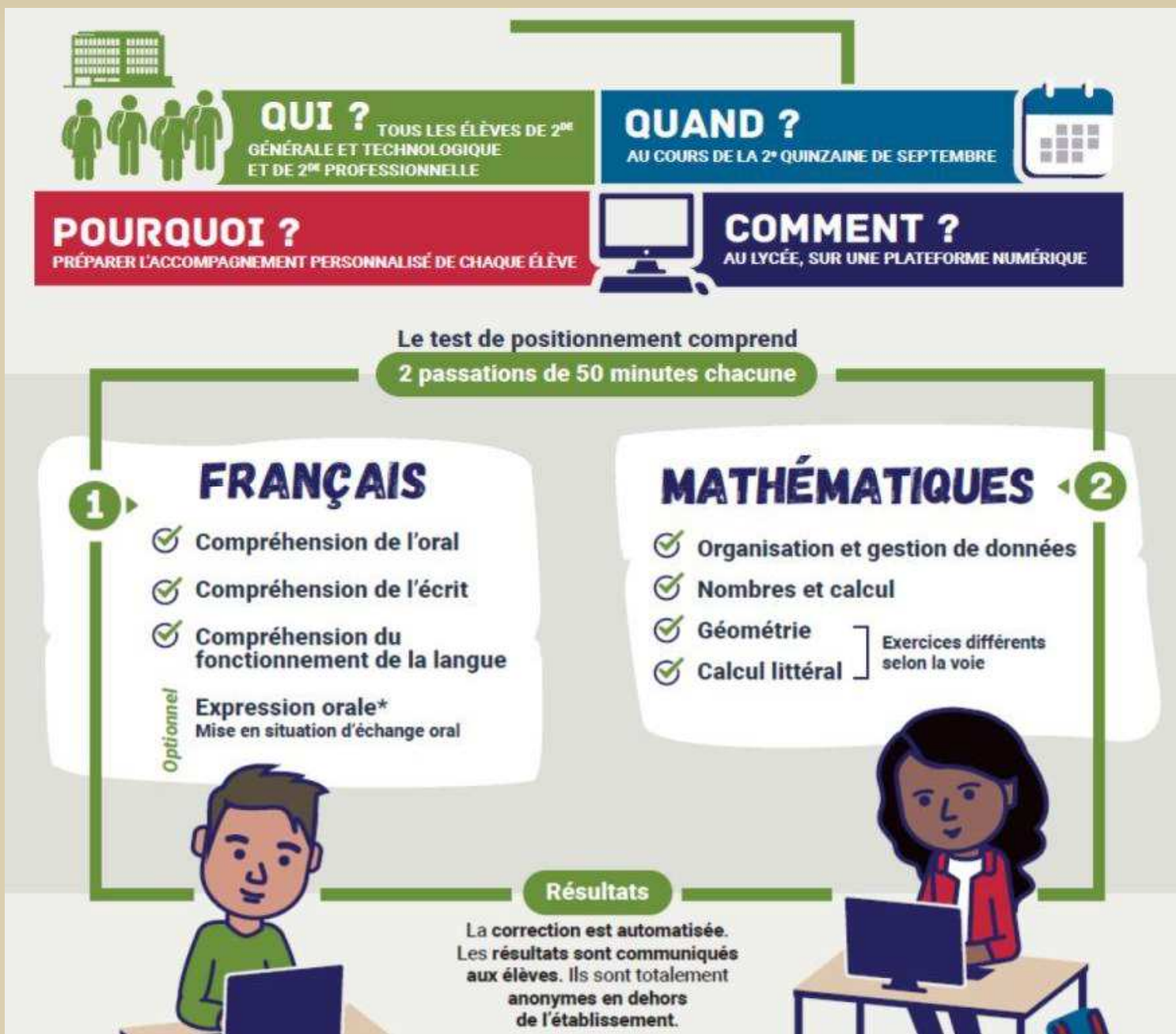
+ d'approfondissement
dans les programmes

BAC

Un baccalauréat
+ progressif
et + juste

+ de réussite
dans la poursuite
d'études
ou l'insertion
professionnelle

Le test de positionnement de début de 2de



Enseignements communs

- Français ► 4 h
- Histoire-géo ► 3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ► 5 h 30
- **Sciences économiques et sociales** ► 1 h 30
- Maths ► 4 h
- Physique-chimie ► 3 h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ► 1 h 30
- EPS – Éducation physique et sportive ► 2 h
- EMC – Enseignement moral et civique ► 18 h/an
- **Sciences numériques et technologie** ► 1 h 30

Total: 26h30

- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix de l'orientation
- Heures de vie de classe

Enseignements optionnels

► 1 enseignement général, au choix

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ► 3 h
- LVC étrangère ou régionale ► 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin* ► 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec* ► 3 h
- Éducation physique et sportive ► 3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*) ► 3 h

► 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion ► 1 h 30
- Biotechnologies ► 1 h 30
- Création et culture - design) ► 1 h 30
- Création et innovation technologique ► 6h
- Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives ► 3 h
- Pratiques sociales et culturelle ► 3 h
- Pratiques professionnelles ► 3 h
- Santé et social ► 1 h 30

Et aussi,

- Les langues vivantes B ou C peuvent être étrangères ou régionales.
- Le volume horaire de l'accompagnement spécialisé est ajusté aux besoins de l'élève.
- 54 h environ, selon les modalités mises en place dans l'établissement, sont consacrées à l'accompagnement au choix de l'orientation.

Vers le bac 2021 

Depuis 2018 :

- à la rentrée, test numérique de positionnement (expression écrite et orale, maths)
- accompagnement personnalisé tout au long de l'année
- aide à l'orientation
- choix entre la voie générale et la voie technologique
- si 1^{re} générale : pré-choix de 4, puis choix de 3 enseignements de spécialité pour la classe de 1^{re}

S'informer

www.onisep.fr

The screenshot displays the onisep.fr website interface. At the top, there is a navigation bar with the onisep.fr logo, logos for the French Republic, the Ministry of National Education and Vocational Training, and the Ministry of Higher Education, Research and Innovation. A slogan reads "L'école change avec le numérique". A map of France is shown with a location pin on Lyon. Below this is a menu with categories: COLLÈGE, LYCÉE, CFA, APRÈS LE BAC, ÉQUIPES ÉDUCATIVES, PARENTS, HANDICAP, MÉTIER, CAP VERS L'EMPLOI, and LYON. Search options include "RECHERCHE LIBRE", "TÉLÉCHARGEMENT", and "GUIDES". A "RECHERCHE THÉMATIQUE" section offers filters for "UN MÉTIER", "UNE FORMATION", "UN ÉTABLISSEMENT", and "UN LIEU D'INFORMATION". The main content area features a "SECONDES 2018/2019" section with five steps (ÉTAPE 1 to ÉTAPE 5) and a "DÉCOUVRIR LE COLLÈGE" section with a "+ TOUTE L'INFO" button. On the right, there is a "RECHERCHE GÉOLOCALISÉE" section with "VIENT DE PARAÎTRE" (listing guides like "LES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE", "PARCOURS", "APRÈS LE BAC") and "S'INFORMER SUR LES FILIÈRES" (listing options like "PSYCHO OU PAS?", "SPORT : STAPS OU PAS?", "MA VOIE LITTÉRAIRE", etc.).

onisep.fr
L'INFO NATIONALE ET RÉGIONALE SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

COLLÈGE LYCÉE, CFA APRÈS LE BAC ÉQUIPES ÉDUCATIVES PARENTS HANDICAP MÉTIER CAP VERS L'EMPLOI LYON

RECHERCHE LIBRE OK TÉLÉCHARGEMENT GUIDES

RECHERCHE THÉMATIQUE
UN MÉTIER UNE FORMATION UN ÉTABLISSEMENT UN LIEU D'INFORMATION

SECONDES 2018/2019 5 ÉTAPES À LA CARTE pour construire mon avenir au lycée

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4 ÉTAPE 5

je découvre le nouveau lycée je prépare le monde professionnel et universitaire je découvre l'enseignement supérieur je construis mes choix je m'inscris dans la construction de mes choix

"SECONDES 2018/2019" : POUR CONSTRUIRE SON AVENIR AU LYCÉE

DÉCOUVRIR LE COLLÈGE + TOUTE L'INFO

Guide gratuit "En classe de 3e rentrée 2019"
Visite animée du collège
Revivez le tchat sur le métier de pompier

RECHERCHE GÉOLOCALISÉE

VIENT DE PARAÎTRE

LIBRAIRIE
ONISEP TV
MON ORIENTATION EN LIGNE
MA SECONDE CHANCE

S'INFORMER SUR LES FILIÈRES

PSYCHO OU PAS ?
SPORT : STAPS OU PAS ?
MA VOIE LITTÉRAIRE
MA VOIE SCIENTIFIQUE
MA VOIE ÉCONOMIQUE
MA VOIE PRO
MA VOIE PRO EUROPE
LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

ÉLARGIR SES HORIZONS
PROFESSIONNELS

S'informer

<http://www.secondes2018-2019.fr/>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE | MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECONDES 2018/2019 * onisep **MON ORIENTATION EN LIGNE.FR**

5 ÉTAPES À LA CARTE pour construire mon avenir au lycée

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5
Je découvre le nouveau lycée <ul style="list-style-type: none">→ Le lycée et le bac 2021→ Les étapes clés de la seconde→ L'aide à l'orientation→ Mes enseignements de spécialité : Horizons 2021→ Entrer en première Les enseignements de spécialité près de chez vous	J'explore le monde économique et professionnel	Je décrypte l'enseignement supérieur	Je construis mes choix	Je m'implique dans la réalisation de mes choix

© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données Personnelles

S'informer

www.ac-lyon.fr (rubrique orientation)

► PROSPECTIVE ET STATISTIQUES ► PERSONNELS ► PRESSE INTRANET IDÉAL

 **académie Lyon** **ac-lyon.fr** POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Région académique AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Entrez votre recherche ici

Retrouvez toute l'information sur le site education.gouv.fr

ACADÉMIE **FORMATION / ORIENTATION** VIE SCOLAIRE RÉUSSITE POUR TOUS PÉDAGOGIE EXAMENS ET CONCOURS PERSONNELS

ÉCOLE-COLLÈGE-LYCÉE Socle commun de connaissances et de compétences Les 4 parcours éducatifs École maternelle et élémentaire Collège Informations générales sur les lycées Voie générale et technologique Voie professionnelle	QUALITÉ ET FORMATION PROFESSIONNELLE Les Campus des métiers et des qualifications Lycée des métiers QualÉduc Les 14 pôles de stage dans l'académie de Lyon EDUFORM, norme ISO, H+	ORIENTATION Chiffres académiques de l'orientation Les différentes étapes de l'orientation Annuaire académique et ressources pour l'orientation Calendrier des actions d'orientation et portes ouvertes Plan étudiant Parcours Avenir Liaison lycée - enseignement supérieur Lutte contre le décrochage scolaire Cordées de la réussite et parcours d'excellence Égalité filles-garçons Droit au retour en formation Aide à la recherche du premier emploi (ARPE) => Les actualités de l'orientation
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Établissements de l'enseignement supérieur Chancellerie des universités Vie étudiante Devenir enseignant Plan Étudiants et Parcoursup Trouver mon master => Les actualités de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE Réseau des Greta GIPAL formation Validation des acquis de l'expérience Bilan de compétence Formation des acteurs de la formation continue Formation à distance Formation continue dans les universités	LES ACTUALITÉS DE LA FORMATION [+]

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Madame FELDEN,
Psychologue de l'Éducation Nationale
peut vous recevoir sur rendez-vous au collège
le lundi ou le Mardi après midi au CIO.

Les rendez-vous sont à prendre
auprès du CDI

